

Parc naturel régional du Vercors

ÊTRE DÉLÉGUÉ AU PARC, C'EST CONTRIBUER À LA VIE DU VERCORS

À l'issue des élections municipales, chaque commune et communauté de communes adhérentes au Parc naturel régional du Vercors doit désigner un délégué au sein de son exécutif. Celui-ci est élu pour la durée du mandat, soit 6 ans, il représente sa collectivité auprès du Parc et informe celle-ci des actions du Parc.

JE REPRÉSENTE ET FAIS LE LIEN AVEC LE PARC

- Faire entendre la voix de ma commune ou de mon intercommunalité auprès du Parc
- Contribuer à la mise en œuvre de la charte dans ma commune ou intercommunalité
- Faire connaître le Parc en diffusant des informations sur les programmes d'actions et relayer les appels à projet du Parc
- Présenter le bilan d'activité annuel du Parc ou d'autres documents lors des conseils municipaux ou communautaires
- Faciliter les contacts entre le Parc et les acteurs de ma commune
- Soutenir les acteurs locaux de mon territoire en les rapprochant de l'expertise technique du Parc

Le délégué suppléant seconde le délégué titulaire dans ses missions et le remplace en cas d'indisponibilité. Les deux délégués peuvent aussi se répartir les tâches et fonctionner comme un véritable binôme. Le délégué suppléant peut exercer l'ensemble des fonctions au sein du Parc, excepté siéger au bureau.

J'INFORME LES HABITANTS

- Faire connaître les initiatives du Parc auprès des habitants entreprises et autres acteurs locaux : partage d'informations sur les réseaux sociaux, distribution ou mise à disposition de supports d'information, valorisation des acteurs locaux (marque Valeurs Parc, etc.) lors d'événements communaux ou intercommunaux...
- Sensibiliser le public aux enjeux environnementaux et culturels

JE PARTICIPE AUX DÉCISIONS STRATÉGIQUES

- Participer à l'élection des Président, Vice-Présidents, et du Bureau syndical
- Voter les décisions stratégiques (orientation, budget, programme d'actions...)
- Contribuer aux commissions, comités de pilotage ou groupes de travail spécifiques

JE M'IMPLIQUE DANS LES PROJETS MENÉS PAR LE PARC ET/OU MA COMMUNE

- Informer les agriculteurs de ma commune de la possibilité d'adhérer à la marque Valeurs Parc
- Être un délégué « sentinelle », en identifiant les projets locaux cohérents avec la charte à soutenir
- Faciliter l'organisation d'ateliers participatifs sur ma commune

VOUS POUVEZ PAR EXEMPLE

- Bénéficier d'une ingénierie technique et financière pour réaliser un projet sur votre commune ou intercommunalité
- Être ambassadeurs du Parc et promouvoir : les suivis participatifs, l'alimentation locale dans les cantines, encourager toutes les formes de mobilités et de rénovations énergétiques...
- Encourager les écoles à participer à un projet pédagogique du Parc
- Participer aux événements du Parc : Vie ma vie de bûcheron, concours local des prairies fleuries, conférences, Fête du Bleu, Nuit de la chouette, inauguration d'exposition...
- Accéder aux ressources du Parc : contacts utiles, prêts d'expositions, documentations techniques et pédagogiques, système d'information géographique...

C'est un rôle que vous découvrez ? C'est pourquoi, nous proposons des formations tout au long des 6 ans. Nous avancerons ensemble main dans la main !

LE FONCTIONNEMENT DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERCORS

Nés de la volonté des habitants, des professionnels et des élus, les Parcs naturels régionaux s'organisent autour d'un projet concerté de développement durable : la charte. Un Parc naturel régional ne s'impose pas d'en haut, il émerge du territoire. C'est pourquoi, la participation régulière de chacun est essentielle. Dans cette logique de pilotage en commun de son territoire, les élus locaux ont un rôle clé, car ils contribuent à développer l'esprit d'appartenance à un territoire d'exception, classé par l'État.

LES INSTANCES ÉLECTIVES

> **Le Comité syndical** se réunit au minimum deux fois par an en session ordinaire pour voter les grandes orientations et le budget annuel. Il réunit 129 délégués, représentants des collectivités adhérentes.

> **Le Bureau** prend des décisions sur les projets tous les mois et regroupe 41 membres choisis au sein du comité syndical.

> **Les commissions, comités de pilotage et groupes projets** : ils ont vocation à faire des propositions d'actions à mener par le Parc et à suivre la bonne mise en œuvre des projets.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

> Il se compose de **21 représentants des sciences naturelles et humaines**. Il peut proposer des programmes de recherche ; émettre des avis sur des projets d'aménagement ; s'auto-saisir de toute question relevant de ses domaines de compétence ; participer au suivi et à l'évaluation de la charte.

L'ÉQUIPE TECHNIQUE

> En 2026, les collectivités locales peuvent s'appuyer sur une équipe technique d'environ 70 agents — pilotés par la direction — aux compétences variées : écologues, naturalistes, architecte, médiateurs, géographes, communicants, agronomes, éducateurs à l'environnement... Cette équipe met en œuvre la charte du Parc et soutient les projets du territoire et des habitants validés par les élus.

NOS 5 MISSIONS

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager
- L'aménagement du territoire
- Le développement économique, social, culturel et la qualité de vie
- L'accueil, l'éducation et l'information des publics
- L'expérimentation et l'innovation

CE QUE LE PARC NE FAIT PAS

- Il ne se substitue pas aux projets des communes et des communautés de communes
- Il ne subventionne pas directement les projets
- Il ne peut pas définir de nouvelles réglementations
- Le Parc ne remplace pas, il accompagne

L'INFORMATION EN CONTINU DES DÉLÉGUÉS

LE SITE INTERNET

- www.parc-du-vercors.fr
- VIDÉO : *Vers un nouvel engagement, Parc naturel régional du Vercors, charte 2025-2040* - <https://youtu.be/2rehc-VJ5-I>

L'INDISPENSABLE TOUR D'HORIZON

- https://link.infini.fr/bilan_2025

S'ABONNER À L'INFOLETTRE MENSUELLE

- S'inscrire : www.parc-du-vercors.fr/infolettre

L'ACTUALITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- Facebook
- Instagram
- LinkedIn
- Youtube : @ParcdVercors

L'OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ DU VERCORS

- <https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr>

L'ATLAS DE LA FAUNE ET DE LA FLORE : BIODIVERCORS

- <https://biodiversite.parc-du-vercors.fr/>

VERCORS RANDO

- rando.parc-du-vercors.fr

L'INFORMATION TOURISTIQUE INSPIRATION VERCORS

- www.inspiration-vercors.com